

Appel à projet : expositions 2024 à la Maison de l'Erdre

Pour la deuxième année, la Ville de Nantes lance un appel à projet et met à disposition l'espace d'exposition de la Maison de l'Erdre à des artistes professionnels, à titre individuel ou collectif. La Direction Nature et Jardins, gestionnaire du site a pour mission de coordonner cette programmation.

Présentation du lieu

L'Île de Versailles, bordée par l'Erdre, se situe dans le centre-ville de Nantes. Pietonne, elle y accueille depuis 1986 un jardin public aux inspirations japonisantes reprenant un paysage composé de rocaillles, cascades, pièces d'eau et de végétaux exotiques tels que des bambous des cyprès chauves, des rhododendrons, des camélias et des cerisiers du Japon.

La Maison de l'Erdre, située au coeur de l'île Versailles, reprend les codes architecturaux d'une maison de thé traditionnelle japonaise, avec de nombreux espaces vitrés ouvrant sur le paysage. Cette esthétique du bâtiment fait échos au jardin dans lequel il se trouve.

La Maison de l'Erdre est un bâtiment ouvert au public en accès libre et gratuit qui accueille également de nombreux groupes scolaires pour des séances d'animation. Elle est ouverte au public du mois de février au mois de novembre les mercredi après-midi, les samedis et les dimanches. Durant les vacances scolaires, s'ajoutent deux autres créneaux : les mardis et vendredis après-midi. L'espace est sous la surveillance des animateurs de la Maison de l'Erdre qui gèrent l'ouverture et la fermeture du site. La vente n'y est pas autorisée sur site.

La Maison de l'Erdre se compose :

- d'un banque d'accueil à l'entrée
- d'un espace d'exposition permanente aborde l'histoire du site, et la biodiversité qui entoure l'île
- d'un premier espace d'exposition temporaire de 10m x 10m
- d'un second espace d'exposition temporaire de 3m x 14m
- d'un espace d'animations
- d'un patio intérieur aménagé en jardin zen

→ plan de la Maison de l'Erdre ([lien](#))

Depuis son ouverture, La Maison de l'Erdre consacre son espace d'exposition temporaire à de deux thématiques : la biodiversité et/ou la culture asiatique.

Chaque année, environ 140 000 personnes visitent la Maison de l'Erdre et ce jardin est l'un des plus visités de la ville de Nantes.

Conditions d'éligibilité des candidatures

Sur le plan artistique, les projets d'exposition doivent s'inscrire dans le champ des arts visuels (peinture, sculpture, installation, photographie, vidéo, projets hybrides, etc.).

→ La thématique abordée par les candidats doit rentrer en résonnance avec le lieu en faisant écho à **la biodiversité et/ou la culture Asiatique**.

Exemple : par une technique, un matériau, un sujet, etc... Merci de justifier ce lien dans votre dossier de candidature.

→ un artsite ayant exposé à la Maison de l'Erdre ne pourra pas représenter sa candidature l'année suivante.

→ être disponible sur l'un des créneaux d'exposition suivant :

Créneaux 1 : du 23/02/2024 au 14/04/2024

Créneaux 2 : du 19/04/2024 au 23/06/2024

Créneaux 4 : du 21/09/2024 au 17/11/2024

Les dossiers seront analysés par un jury au regard des caractéristiques suivantes :

- qualité artistique, clarté et cohérence du projet d'exposition
- lien du projet avec le site et les thématiques biodiversité et/ou Asie
- pertinence du projet dans le parcours de l'artiste ou des artistes exposés
- adéquation du projet avec les capacités techniques de la Maison de l'Erdre

De part la vocation pédagogique du site et sa fréquentation du grand public, nous serons attentifs aux candidatures qui proposent des animations autour de leur projet d'exposition (rémunération possible).

Une attention particulière sera consacrée aux artistes ou collectifs d'artistes situés en Région Pays de la Loire.

Accompagnement et aide de la ville de Nantes pour l'exposition

→ mise à disposition des deux espaces d'exposition temporaire (lien pour photos du lieu)

Possibilité d'avoir des propositions sur d'autres supports d'aménagement (jardin zen, baies vitrées, etc.) tout respectant l'identité de la Maison de l'Erdre.



→ mise à disposition de matériel d'exposition : paravents/cimaises + stèles + vitrines + crochets

→ aide d'un régisseur d'exposition pour le montage et le démontage

→ création et diffusion de supports d'informations et de communication de l'exposition selon charte graphique de la Ville de Nantes

→ rémunération des droits d'exposition à hauteur de 1 000 € pour une exposition en solo ou en duo (pour un duo : 500 € par artiste) et 1 500 €, enveloppe forfaitaire à partager, pour une exposition collective de 3 à 10 artistes.

Attention : financement strictement lié à la possession d'un numéro de SIREN/SIRET

Déposer votre Candidature

→ Remplir la fiche de renseignements : [ici](#).

→ pièces jointes : à envoyé par mail/wetransfert à l'adresse suivante : manifestationsjardins@mairie-nantes.fr

- le CV de l'artiste ou des artistes qui souhaitent exposer (1 page par CV). **Nommé :**
Nom_Prénom_CV_2024
- une présentation du projet d'exposition, incluant des visuels des oeuvres présentées, proposition d'un croquis d'intention scénographique (10 pages maximum) **Nommé :**
Nom_Prénom_Présentation_projet_2024
- un portfolio ou document de présentation général du travail de l'artiste ou des artistes avec des visuels d'œuvres (10 pages maximum). **Nommé :** **Nom_Prénom_Portfolio_2024**
- facultatif : proposition d'animation autour de l'exposition si souhaité. **Nommé :**
Nom_Prénom_Animation_2024

NOM = nom de famille de la personne candidate / si candidature collective : nom de famille d'un candidat représentant ou du nom du collectif (ex: NOMDUCOLLECTIF_Présentation_visuelles_2024)

Important

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Merci de respecter l'appellation et la séparation des fichiers pour faciliter leur instruction. Tout fichier mal nommé sera renvoyé.

À noter

L'objet des mails d'envoi des demandes est obligatoirement libellé comme suit :

- Projet_exposition_Maison_de_l'Erdre_Nom_Prénom ou
Projet_exposition_Maison_de_l'Erdre_NOMDUCOLLECTIF
La taille des pièces jointes pour un mail ne pourra excéder **6 Mo** : si besoin, adresser plusieurs mails à la suite en ajoutant au libellé : 1/3 – 2/3 – 3/3

Calendrier

Ouverture des candidatures : lundi 04 septembre 2023

Clôture des candidatures : lundi 30 octobre 2023

Annnonce des résultats : fin novembre/ début décembre 2023

Les Lauréats 2023

Cassandre BOUCHER

La Fabrique du Sensible

Du 04 mars 2023 au 12 avril 2023

<https://www.instagram.com/cassandre.boucher/?hl=fr>

Émilie HIRAYAMA

Le Bazar Bleu

Du 24 mai 2023 au 05 juillet 2023

<https://emiliehirayama.com/>

Zhu HONG

Un Bref Instant d'Éblouissement

Du 08 juillet 2023 au 13 septembre 2023

<https://www.zhuhongart.com/>

Contact :

Pour l'envoi de la candidature et les demandes de renseignements :

manifestationsjardins@mairie-nantes.fr